



Le dépistage stratifié : Plaidoyer pour des directives de dépistage du cancer du sein basées sur les risques

Les lignes directrices nationales canadiennes sur le dépistage du cancer du sein s'adressent aux personnes ayant un risque moyen de développer la maladie et, pour la plupart des gens, ce risque est considéré comme moyen. Cependant, cela signifie que si votre risque est supérieur à la moyenne, il n'existe actuellement aucun standard national vous permettant de savoir quel test de dépistage vous convient le mieux. Cela comprend le fait de ne pas comprendre les méthodes de détection et de dépistage les plus appropriées (p. ex., l'examen mammographique, par ultrason ou les deux) ainsi que l'intervalle de temps le plus approprié pour effectuer le test de dépistage (p. ex., une fois par an ou une fois tous les deux ans). Fournir des lignes directrices en matière de dépistage à l'échelon national qui se basent sur le niveau de risque individuel est important pour la prévention et la détection précoce.

Ce guide de défense des droits se penche sur les différents niveaux de risque de développer un cancer du sein, sur l'approche actuelle du Canada à l'égard du dépistage pour différents niveaux de risque et sur la manière d'intégrer l'équité dans cette équation.

Comprendre les niveaux de risque

Selon la **Société canadienne du cancer**, 1 femme sur 8 (12,5 %) développera un cancer du sein dans sa vie. Cela signifie que si nous réunissions un groupe de 100 femmes de 90 ans, 1 sur 8 a eu, ou a actuellement un diagnostic de cancer du sein. Cette constatation cadre avec le fait que même si le cancer du sein peut survenir à tout âge, le risque augmente avec l'âge. Cela démontre que le cancer du sein est répandu, mais ne reflète pas dans quelle mesure le risque individuel influence les chances de développer la maladie. Le risque de développer un cancer du sein se base sur une combinaison de facteurs de risques **modifiables** et **non modifiables**. Cela signifie que l'on peut modifier certains facteurs de risque, mais que d'autres ne peuvent pas l'être. De plus, certains facteurs de risque auront un plus grand impact que d'autres sur vos chances de développer un cancer du sein.

Votre risque général de développer un cancer du sein est déterminé par la combinaison de tous les facteurs de risque modifiables et non. Selon celui-ci, votre risque de développer un cancer du sein au cours de votre vie est catégorisé comme « moyen », « accru » ou « très élevé ».

Selon la définition du **Partenariat canadien contre le cancer** (PCCC), les personnes ayant un **risque accru** sont « celles dont le risque de développer un cancer du sein est supérieur à celui des personnes ayant un risque moyen, mais inférieur à celles dont le risque est très élevé ». D'autre part, le PCCC définit les personnes présentant un **risque très élevé** comme celles « ayant un risque à vie accru de développer un cancer du sein ou de développer des cancers du sein plus agressifs à un plus jeune âge ».

L'approche actuelle au Canada

Les recherches menées par le PCCC démontrent que l'approche du Canada face au dépistage pour les personnes ayant un risque **accru** (comme les personnes dont la **densité mammaire** est élevée) et celles présentant un **risque très élevé** (comme celles ayant un **risque héréditaire**) varie grandement au pays. Le Canada ne s'est pas doté de lignes directrices nationales sur la prise en charge des affections à risque accru ou très élevé. Au lieu de cela, les provinces et les territoires ont des lignes directrices nationales.

Neuf programmes provinciaux ou territoriaux de dépistage du cancer du sein disposent de normes pour les personnes ayant un risque accru, mais seulement **trois** provinces ou territoires en ont pour les personnes pour qui le risque est très élevé. Cela signifie que certaines

personnes peuvent accéder plus facilement que d'autres aux tests de dépistage plus poussés; et cet accès dépend de l'endroit où elles vivent. L'endroit où vous vivez influence aussi la définition de « risque accru » et de « risque très élevé ». Par exemple, les affections incluses ou exclues de ces définitions varient selon la province et le territoire

Aborder le problème avec l'approche actuelle du Canada

Lorsqu'une personne a un risque accru ou très élevé de développer un cancer du sein, ses chances de développer la maladie sont plus élevées que la moyenne. Cela pourrait aussi avoir une influence sur l'âge auquel se développe le cancer. Par exemple, une mutation du **gène BRCA1/2** héritée peut augmenter jusqu'à 85 % le risque à vie de développer un cancer du sein et il survient souvent chez les personnes plus jeunes que chez les personnes ne présentant pas ce risque.

Il est important de bien comprendre votre risque individuel. Par exemple, les risques héréditaires n'impactent qu'une minorité de personnes, mais ils peuvent provenir d'un côté ou l'autre de la famille. Il est important que les gens aient les informations et les outils adéquats leur permettant d'évaluer leur niveau de risque et qu'ils aient accès aux lignes directrices en matière de dépistage qui les soutiennent pour prendre les bonnes décisions en matière de soins de santé.

Lorsque les programmes de dépistage sont personnalisés pour tous les niveaux de risque, et pas uniquement pour le risque moyen, on parle alors d'une approche stratifiée selon le risque. Le Canada devrait adopter ce type d'approche à l'égard du dépistage du cancer du sein pour s'assurer qu'il reflète le risque de chaque personne. Lorsqu'une personne connaît son niveau de risque, elle peut également prendre des **mesures préventives**, comme la réduction des risques modifiables ou, dans les situations moins courantes, subir une **intervention chirurgicale à titre préventif**.

Avant d'établir une approche stratifiée selon le risque, il faut définir le risque accru et le risque très élevé, ce qui comprend la manière dont les affections contribuent au niveau de risque. Ces définitions doivent être utilisées partout au Canada pour s'assurer que les gens aient le même accès aux tests de dépistage, quel que soit l'endroit où ils vivent. De même, ces lignes directrices doivent être claires et accessibles pour les prestataires de soins de santé.

Une fois que la définition de cette approche a été convenue, les chercheurs peuvent alors examiner la méthode de dépistage et de détection la plus appropriée pour chaque niveau de risque. Les lignes directrices existantes pour les personnes ayant un risque moyen de cancer du sein se basent sur des **décennies de recherches**. En l'absence d'études similaires, les pratiques adéquates relatives au dépistage pour les personnes ayant un risque accru ou très élevé demeurent troubles.

Défendre des lignes directrices et des définitions canadiennes

Il est urgent d'établir des lignes directrices pour les personnes dont le risque de cancer du sein est accru et très élevé. Seulement lorsqu'elles seront établies, les Canadiens et les Canadiennes se sentiront à l'aise d'avoir les lignes directrices reflétant leurs besoins, quel que soit le niveau de risque. Voici certaines mesures que vous pouvez prendre pour défendre l'instauration de lignes directrices en matière de dépistage pour les personnes ayant un risque accru et très élevé de cancer du sein pour que le Canada puisse utiliser une approche stratifiée selon le risque pour le dépister.

Renseignez-vous sur votre risque

Comprendre son risque individuel peut être difficile, mais cela vous met dans une meilleure position pour détecter tôt le cancer et prendre les décisions qui conviennent en matière de santé. La première chose à faire consiste à discuter avec votre prestataire de soins de santé et d'en apprendre plus sur votre risque. Vous pouvez aussi utiliser un outil d'évaluation en ligne pour en apprendre plus à ce sujet. Nous vous recommandons le [NCI Breast Cancer Risk Assessment Tool](#), le [Tyrer-Cuzick Risk Assessment Calculator](#), ou l'[Outil d'évaluation du risque de cancer du sein de Santé Ontario](#).

Demandez que davantage de recherches soient menées

Avant que le Canada puisse se doter de lignes directrices nationales, des données probantes sont nécessaires au sujet des meilleures approches en matière de dépistage pour les personnes ayant un risque accru ou très élevé. Il faut également s'accorder sur les affections qui contribuent à ce risque, et dans quelle mesure elles y contribuent. Par exemple, [plus de recherches doivent être entreprises sur les lignes directrices adéquates pour les personnes ayant les seins denses](#), un facteur qui expose les individus à un risque élevé de développer un cancer du sein.

La meilleure manière d'obtenir de solides données probantes concernant des lignes directrices sur le risque accru et le risque très élevé consiste à utiliser les données pertinentes. Il est crucial d'utiliser des données canadiennes pour éclairer les politiques et les décisions en matière de santé. Écrivez une lettre, ou utilisez l'[une des nôtres](#), pour demander à votre [premier ministre](#), votre [ministre provincial de la Santé](#), ou votre [sous-ministre fédéral de la Santé](#) de recueillir des données démographiques sur la santé, comme la race et l'ethnicité. Les chercheurs ont découvert que ces deux facteurs contribuent au risque d'avoir certains [sous-types de cancer du sein](#). Dites à nos décideurs que ces données sont essentielles pour éclairer des lignes directrices nationales en matière de dépistage pour les personnes ayant un risque accru ou très élevé de développer un cancer du sein.

Contactez l'Agence de la santé publique du Canada

Il incombe à l'[Agence de la Santé publique du Canada](#) (ASPC) d'élaborer des lignes directrices à ce sujet et ils veulent vous entendre. Dites-leur que vous souhaitez des normes nationales sur le dépistage du cancer du sein éclairées par des données probantes. Vous pouvez contacter l'ASPC au moyen de leur [portail en ligne](#).

Parlez à la ministre fédérale de la Santé

Contactez notre ministre fédérale de la Santé et demandez-lui de soutenir la mise en place d'un programme national de dépistage du cancer du sein fondé sur le niveau de risque. Faites-lui savoir à quel point il est important que chacun bénéficie de lignes directrices en matière de dépistage qui tiennent compte du niveau de risque. Vous pouvez lui envoyer un courriel à hcmminister.ministresc@hc-sc.gc.ca.